

## **TERMES DE RÉFÉRENCE**

### **Appel à consultation référence N° 06/2025**

Le Réseau Marocain de l'Économie Sociale et Solidaire lance un appel à consultation pour recruter un·e consultant·e ou un bureau d'études en vue de réaliser l'audit du projet

#### **1. A PROPOS DU REMESS**

Le REMESS est un réseau créé en 2006 à partir d'un parterre de 24 associations, le REMESS a pour but de lutter contre les inégalités et l'exclusion au Maroc. Le REMESS compte plus de 852 Adhérents, agissant dans le domaine de l'économie sociale et des activités génératrices de revenu et créatrices d'emploi. En effet le REMESS s'inscrit dans le concept de l'Économie Sociale et Solidaire, qui défend une approche démocratique de l'économie, où les rapports sociaux priment sur l'intérêt individuel et sur le profit.

Le réseau est composé des coopératives, des associations, des mutuelles, des fondations, de groupement d'intérêts économiques et des syndicats professionnels qui participent au développement humain et inclusif en respectant l'environnement et la culture marocaine. Dans cette logique, le REMESS œuvre également au renforcement du lien entre les acteurs institutionnels et la société civile grâce à une équipe compétente et solide.

#### **2. CONTEXTE DU PROJET**

Dans le cadre du projet «Renforcement institutionnel des acteurs de l'Économie Sociale et Solidaire pour un développement inclusif et endogène dans les régions de l'Oriental et de Tanger-Tétouan-Al Hoceïma», qui vise à renforcer l'ancrage territorial de l'Économie Sociale et Solidaire au Maroc, une attention particulière est accordée à sa contribution aux Objectifs de Développement Durable, notamment les ODD N°1 (lutte contre la pauvreté), N°4 (éducation de qualité), N°5 (égalité entre les sexes), N°8 (travail décent et croissance économique) et N°10 (réduction des inégalités).

##### **Objectif général du projet :**

Contribuer aux développements de L'ESS dans la région de Tanger -Tétouan -Al Hoceïma et la région de l'Oriental.

##### **Objectif spécifique du projet :**

Renforcer les acteurs de l'ESS dans l'entrepreneuriat social, en particulier les jeunes et les femmes dans la région de Tanger-Tétouan-Al Hoceïma et la région de l'Oriental.

### **3. OBJECTIF DE LA MISSION:**

L'audit a pour objectif de permettre à un expert indépendant de vérifier que la gestion des ressources du projet a été réalisée conformément :

- Le document de formulation du projet, ainsi que ses modifications ultérieures dûment autorisées par écrit ;
- La convention de collaboration spécifique entre le REMESS et Manos Unidas ;
- Les procédures et normes de Manos Unidas en matière de comptabilité, de gestion financière et de présentation des rapports ;
- Le respect de la législation qui, dans les domaines concernés (fiscal, social, financier...), et selon la nature même du projet, est susceptible d'être appliquée dans le Maroc.

### **4. PORTÉE DE L'AUDIT :**

❖ **L'audit de projet doit comprendre l'évaluation des éléments suivants :**

- Le déroulement de l'exécution ;
- La comptabilité financière, le contrôle financier et la présentation des rapports financiers;
- Les systèmes administratifs d'enregistrement et de documentation de l'utilisation des ressources et la présentation de rapports à ce sujet ;
- L'utilisation et la gestion des équipements mis à disposition pour la mise en œuvre ;
- La structure administrative, y compris l'évaluation de l'adéquation des mécanismes de contrôle interne et des registres comptables.

❖ **L'audit doit confirmer et certifier que :**

- Les décaissements sont effectués conformément aux activités et aux budgets prévus dans le document de formulation du projet ;
- Les décaissements sont appuyés par des pièces justificatives suffisantes ;
- Une structure administrative, des systèmes de contrôle interne et des registres comptables adéquats sont maintenus; Le maintien d'une structure administrative, de systèmes de contrôle interne et de registres comptables adéquats ;
- Les documents comptables sont réguliers et exhaustifs ;
- Les rapports financiers du programme sont conformes et fiables ;
- Les manuels de procédures de gestion du programme sont appliqués correctement ;
- Les situations de suivi budgétaire respectent les imputations prévues ;
- Les fournitures du programme sont utilisées de manière économique ;
- Les fonds mis à la disposition du programme sont gérés de façon appropriée ;
- Des recommandations sont émises pour assurer la bonne marche et la gestion efficiente du programme.

### ❖ **Compte justificatif complet:**

Le compte justificatif complet comprend les documents suivants, Rapport financier, composé des sections suivantes:

- La ventilation budgétaire des dépenses et des investissements par poste et par bailleur de fonds;
- Le bilan d'exécution financière;
- L'état de trésorerie;
- La liste du personnel salarié et bénévole;
- Les informations sur les transferts et les opérations de change;
- La liste des pièces justificatives des dépenses effectuées à partir de tous les fonds versés au titre de la convention, quelle que soit l'origine de leur financement;
- Les attestations des rendements financiers générés;
- Les attestations d'obtention d'autres subventions ;
- Les attestations d'autres co financiers;
- L'attestation du lieu de dépôt des originaux;
- Le Procès-verbaux de transfert et d'affectation et inscriptions dans les registres publics;
- L'attestation que les impôts indirects ne sont pas récupérables ou, s'ils le sont, qu'ils n'ont pas été récupérés;
- L'attestation des virements bancaires et des taux de change;
- Les informations sur la participation des membres des groupements;
- Les certifications finales d'exécution des activités;
- La liste de tous les supports de diffusion éditables produits pendant l'intervention;
- Les justificatifs de chacune des dépenses individuelles.

### **5. MÉTHODOLOGIE ATTENDUE :**

Le/la consultant(e) devra proposer une méthodologie claire et détaillée pour réaliser l'audit du projet. La méthodologie devra inclure, sans s'y limiter :

- Revue documentaire: analyse des documents du projet (plan de projet, budgets, rapports financiers et techniques, contrats, procès-verbaux...);
- Analyse financière et administrative: vérification de la conformité des dépenses, rapprochement avec les pièces justificatives et évaluation de l'efficacité et de l'efficience des processus financiers et administratifs;
- Synthèse et recommandations : identification des bonnes pratiques, des écarts et des axes d'amélioration, avec des recommandations pratiques et hiérarchisées.

Le/la consultant(e) doit détailler sa méthodologie dans sa proposition, en précisant les outils et techniques envisagés, ainsi que le calendrier de réalisation pour chaque phase de l'audit. La méthodologie proposée devra être conforme aux normes internationales d'audit applicables et aux exigences spécifiques du projet.

## 6. LIVRABLES

Le (s) auditeur (s) doivent établir un rapport d'audit en suivant, les mesures exigées par Manos Unidas (Tous les documents seront communiqués et clarifiés lors de l'établissement du contrat de prestation ).

Le rapport d'audit devra inclure des commentaires, des observations et un avis pour chaque domaine audité, ainsi qu'un avis général sur le projet. Il devra également comporter une lettre de recommandations visant à améliorer l'administration et la gestion dans tous les domaines du projet. Le rapport précisera que la période couverte par l'audit correspond à la durée totale du projet, soit du 1er septembre 2024 au 31 août 2025, et s'assurera que toutes les activités et transactions réalisées durant cette période sont analysées conformément aux normes et principes d'audit applicables.

- ❖ Chaque rapport d'audit comprendra les sections suivantes ,vérification économique:

Les rapports d'audit effectueront une vérification et une évaluation des différents aspects analysés. Vérification économique et administrative:

- a. Il sera procédé à une comparaison entre ce qui a été approuvé dans le document de formulation du projet, en signalant les éventuelles modifications autorisées, et ce qui a réellement été réalisé à ce jour, en vérifiant le degré d'efficacité de l'utilisation des ressources et leur degré de pertinence et d'adéquation par rapport à la réalité de l'accord;
- b. La cohérence des informations contenues dans le dernier rapport économique élaboré par les partenaires locaux au Maroc et Manos Unidas en Espagne sera vérifiée par rapport à la réalité analysée;
- c. La réception des fonds prévus dans la convention de collaboration sera vérifiée conformément à la convention signée, ainsi que les éventuelles augmentations budgétaires autorisées et versées. À cette fin, les documents bancaires attestant les transferts de fonds seront examinés;
- d. Il sera vérifié que la gestion des fonds externes transférés depuis Manos Unidas est effectuée sur les comptes bancaires ouverts exclusivement pour la gestion des fonds de la convention;
- e. Les opérations de change effectuées seront examinées, en vérifiant les documents justificatifs;
- f. Les différences positives et négatives résultant des fluctuations des taux de change entre les devises de transfert, de budget et de dépense seront analysées;
- g. La titularité des comptes bancaires spécifiques sera vérifiée;
- h. Les montants perçus au titre des rendements financiers pendant le dépôt des fonds sur le ou les comptes utilisés pour la gestion exclusive des fonds de la convention seront vérifiés;

- i. L'utilisation adéquate des liquidités (trésorerie) par rapport aux investissements financiers et aux actifs financiers sera vérifiée;
- j. 90 % des dépenses des fonds seront examinées. Pour chaque bailleur de fonds, au moins 50 % des dépenses seront vérifiées, en s'assurant de leur annulation totale par le paiement effectif des dépenses ou l'exécution dans le cas des évaluations. Les pièces justificatives attestant les dépenses des fonds de Manos Unidas et des autres co-financiers de la convention seront vérifiées;
- k. Il sera vérifié que les pièces justificatives sont conformes aux exigences établies par Manos Unidas concernant les dépenses des conventions de coopération au développement accordées aux organisations non gouvernementales intervenant dans le domaine de la coopération au développement.

Degré de rigueur des opérations et des contrôles financiers mis en place. Une évaluation sera exprimée sur:

- a. Le contrôle interne appliqué et les contrôles spécifiques en matière de comptabilité afin de s'assurer qu'ils sont adéquats et répondent de manière efficace et efficiente aux besoins de la convention;
- b. L'examen du processus de documentation et de comptabilité des dépenses engagées.

#### **Lettre de recommandations:**

Une lettre de recommandations sera jointe, avec une description détaillée des principales observations, en indiquant qui est chargé de l'application de chaque recommandation et le degré d'urgence, en établissant un classement hiérarchique en fonction de leur importance.

### **7. DÉLAI DE RÉALISATION**

La durée totale pour la réalisation de l'audit est fixée à quinze (15) jours calendaires à compter de la date de début de la mission. Cette période comprend toutes les activités nécessaires à l'exécution complète de l'audit.

Le/la consultant(e) devra s'assurer que le calendrier proposé permet de respecter la qualité et la conformité attendues pour l'ensemble des livrables, tout en couvrant la période totale du projet, soit du 1er septembre 2024 au 31 août 2025.

### **8. PROFIL DU/DE LA CONSULTANT·E RECHERCHÉ·E**

- Expérience avérée en Audit de projets, notamment dans le secteur de l'ESS ;
- Références démontrant la réalisation d'audits similaires pour des ONG, associations, ou programmes de développement ;
- Maîtrise des outils et méthodes d'audit financier et organisationnel.

## **9. MODALITÉS DE SOUMISSION DE L'OFFRE**

Les prestataires intéressés sont invités à soumettre leur offre en respectant les modalités spécifiées dans l'appel d'offres.

- Le (s) CV(s) des membres du bureau d'étude /consultant.e en indiquant clairement leurs qualifications et expériences passées en missions similaires;
- Note méthodologique et proposition technique prenant en considération les orientations fournies dans le terme de référence TDRs.

Les offres doivent être envoyées exclusivement par courrier électronique à l'adresse suivante : [contact@remess.ma](mailto:contact@remess.ma) , qui est la seule adresse e-mail acceptée. Il est fortement recommandé de soumettre les propositions dès que possible. Les offres doivent être reçues au plus tard le 17 octobre 2025 avant midi, délai de rigueur. Veuillez indiquer dans l'objet du message : « Appel à consultation référence N° 06/2025 MU-REMESS ». Les propositions reçues avant la date limite et jugées pertinentes pourront être examinées et sélectionnées sans attendre la clôture officielle de l'appel.

Tout dossier incomplet sera considéré comme irrecevable. Toute question concernant cette consultation (uniquement pour des informations et non pas pour les soumissions), doit être adressée à l'adresse e-mail : [z.elbakraoui@remess.ma](mailto:z.elbakraoui@remess.ma) .